DLP 22-5-67 649402

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

Tél. 34-14-63 - Poste 93
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES) MEUSE
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire
67 STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

le 12 mai 1967

Supplément n°1 au bulletin du mois de mai 1967

/ Avertissement /

ARBRES FRUITIERS

POMMIERS - POIRIERS.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER.

Des taches primaires de Tavelure sont actuellement visibles dans les vergers qui pour une raison ou pour une autre ont été insuffisamment protégés au cours des dernières semaines. Le temps chaud et sec qui sévit sur nos régions depuis quelques jours écarte momentanément tout danger de nouvelles contaminations (primaires et secondaires). Toutefois en raison de l'avance de la végétation, il apparaît prudent de renouveler la protection fongicide sur les jeunes organes de façon à parer à tout risque pouvant se manifester dès les prochaines pluies. Un traitement fongicide préventif devra être exécuté soigneusement dans la période du 13 au 17 mai.

/ Information /

OIDIUM DU POMMIER (essentiellement variétés sensibles)

Poursuivre l'enlèvement des pousses oïdiées et exécuter un nouveau traitement anti-Oïdium que l'on pourra éventuellement combiner avec l'intervention dirigée contre la Tavelure du Pommier.

HOPLOCAMPE DES POMMES : Les dégâts causés par cet insecte sont généralement limités, toutefois dans les situations où l'on craint des attaques de ce parasite, un traitement devra être effectué à la chute des pétales avec une bouillie préparée avec l'un des insecticides suivants :

Carbaryl	: 100 gr pour 100 litres d'eau		H.C.H.	: 120 gr pour 100 L d'eau.
Parathion	: 15 "	" "	Oléoparathion	: 15 " " "
Azinphos	: 20 "	" "	Déméton méthyle	: 25 " " "
Lindane	: 15 "	" "		

TOUTES ESSENCES

PUCERONS

D'importants foyers de pucerons sont actuellement en cours de développement notamment sur Mirabelliers. Il convient de surveiller soigneusement les plantations de façon à pouvoir intervenir rapidement en utilisant une bouillie aphicide efficace.

La lutte contre les pucerons revêt une certaine importance, en culture et en pépinière. Les attaques de ces insectes piqueurs affaiblissent les arbres et en diminuent la productivité.

362

Elles favorisent également le développement ultérieur de la Fumagine, très préjudiciable à certains fruits, notamment les mirabelles.

PETITS FRUITS

BOTRYTIS DU FRAISIER

Renouveler la protection conseillée dans notre note du 3 mai 1967. Toute application devra cesser à partir du moment où les premiers fruits commenceront à se colorer.

VIGNE

CIGARIERS (Rappel)

On observe des sorties très importantes de CIGARIERS en certains secteurs viticoles. Surveiller les parcelles pour pouvoir éventuellement intervenir rapidement. (voir notre note du 20 avril 1967).

ARAIGNEES ROUGES (Rappel)

Avec la hausse de la température, l'éclosion des oeufs se poursuit activement. Dans les parcelles les plus contaminées, le traitement s'impose d'urgence. (voir notre note du 3 mai 1967). Ce traitement a également une action contre la plupart des espèces d'acariens, y compris l'Erinose dont les premières manifestations sont déjà très apparentes.

PYRALE DE LA VIGNE.

Les premières chenilles de Pyrale ont fait leur apparition dans certaines situations du vignoble. Dans les parcelles intéressées, intervenir dès que la présence des jeunes chenilles est observée, en utilisant l'un des insecticides figurant sur la liste en votre possession (rubrique Vers de la grappe).

On prospectera en priorité les parcelles qui ont été attaquées l'année dernière.

GRANDE CULTURE

HOUBLON

MILDIOU

L'état sanitaire des cultures houblonnières est généralement satisfaisant. Le temps sec actuel n'est pas favorable aux contaminations précoces de Mildiou, et ces conditions nous ont permis de retarder l'envoi du premier avis de traitement contre cette maladie.

Toutefois compte tenu du stade végétatif actuel et de la présence plus ou moins fréquente dans les plantations de "pousses spiciformes" (pousses atrophiées, porteuses de germes), il apparaît maintenant nécessaire de conseiller l'exécution d'un traitement fongicide préventif à réaliser avant le 17 mai. On utilisera en bouillie l'un des produits suivants Oxychlorure de Cuivre, Sulfate basique de Cuivre, mélange Zinèbe - Oxychlorure de Cuivre, mélange Sulfate de Cuivre - Zinèbe ou Manèbe.

Procéder à l'enlèvement systématique et soigné des pousses spiciformes ; celles-ci devront être détruites par incinération. Cette observation qui a une grande importance est valable pendant toute la durée végétative des houblons.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
J. BERNARD et C. GACHON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG / Directeur-Gérant : L.BOUYX.

Station d'Avertissements Agricoles Lorraine Alsace.

DELAIS D'EMPLOI DES PESTICIDES AVANT LA RECOLTE
DE PRODUITS VEGETAUX DESTINES A L'ALIMENTATION.

-=-=-=-=-=-=-

Nom commun du Produit	Délais d'interdiction en jours	Observations.
A. Hydrocarbures chlorés		
D.D.T.	15	
H.C.H.	–	Restriction pour traitement des sols
Chlordane	15	
Lindane	15	
Aldrine	30	Interdit sur cultures légumières. En traitement du sol sur fraisiers, elle est autorisée seulement avant le départ de la végétation.
Dieldrine	30	Interdit sur cultures maraîchères.
D.D.D.	7	
Méthoxychlor	7	
Ethylphényldichloréthane......	7	
Toxaphène et polychlorocamphane	21	
Heptachlore	21	
Endosulfan	15	Non dangereux pour les abeilles.
B. Esters Phosphoriques		
Sulfotep	10	Cultures légumières en serres.
Parathion	15	
Parathion méthyle	15	
Diazinon	15	Sauf pour l'olivier, dans ce dernier cas, le délai est de 21 jours avant le premier ramassage.
Malathion	7	
E.P.N.	15	
Trichlorfon	7	
Azinphos éthyl	15	
Azinphos méthyl	15	
Nichlorfos	15	
Dioxathion	15	
Diethion	15	Non dangereux pour les abeilles.
Fenthion	15	Pour l'olivier : 21 jours avant le premier ramassage.
Prothoate	15	
Phosalone	15	Non dangereux pour les abeilles
Carbophénothion	15	
Naled	7	48 heures avant récolte dans les serres

Nom commun du produit	Délais d'interdiction en jours	Observations.
Imidithion....................	15	
Fenitrothion	15	
Bromophos	7	
Dichlorvos	5	
Medathion	15	
Phenkapton	15	
C. Insecticides systémiques		
Déméton méthyle	21	Interdit sur cultures légumières
Déméton méthyle i	21	Interdit sur cultures légumières
Oxydéméton méthyle	21	Interdit sur cultures légumières
Endothion	21	Contre la mouche de l'olive 21 j. avant le premier ramassage.
Phosphamidon	21	Contre la mouche de l'olive 21 j. avant le premier ramassage.
Mevinphos	7	
Dimefox	60	Houblon seulement
Diméthoate	7	Interdit sur cultures légumières. Pour la mouche de l'olive le délai avant récolte est de 21 j. avant le premier ramassage.
Formothion	7	Interdit sur cultures légumières
Vamidothion	30	Interdit sur cultures légumières
D. Insecticides spécifiques		
Chlorobenzilate	7	
Chloropropylate	7	
Binapacryl	21	
Chlorfénizon ou PCPPCBS	7	
Fénizon PCPBS	7	
Isolan	15	
Dicofol	15	Non dangereux pour les abeilles
Chlorbenside	7	
Tétradifon	7	
Thioquinox	15	
Tétrasul	7	
E. Produits divers		
Carbaryl	7	
Nicotine	10	
Minacide	15	
F. Fongicides		
Dichlofluanide	7	
Binapacryl	21	